

*Questions orales**[Traduction]***LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

Mme Mary Clancy (Halifax): La garde côtière canadienne applique un programme de sauvetage côtier depuis 14 ans, fournissant ainsi des emplois d'été et d'excellentes équipes capables d'intervenir rapidement pour participer à des opérations de recherche et de sauvetage. Malheureusement, le dernier budget compromet tout le caractère de ce programme.

On a proposé de réduire les exigences imposées aux candidats qui souhaitent participer à ce programme afin de créer des emplois à l'intention des jeunes désireux d'y faire carrière, emplois rémunérés à un taux horaire moindre, précisant que les emplois pourraient faire l'objet d'un accord qui permette au ministère d'épargner encore plus d'argent à l'heure.

Les six postes de ce programme situés dans les provinces atlantiques fournissent du travail à 36 étudiants. Ils collaborent avec la GRC et les autorités locales dans l'exercice de leurs fonctions. Ils effectuent des examens de sécurité, recherchent des vaisseaux égarés en mer, remorquent des navires en perdition et interviennent dans d'autres situations d'urgence.

Lesdits postes ont procédé à 250 sauvetages de mai à octobre 1990 et sauvé la vie à environ 30 personnes.

L'importance de ce programme et la nécessité de disposer d'un personnel compétent et bien formé sont manifestes. J'exhorte donc le ministre des Transports à étudier soigneusement la question de la sécurité des Canadiens et des touristes et à veiller à ce que le programme de sauvetage côtier maintienne les mêmes normes élevées qu'il applique depuis 14 ans.

QUESTIONS ORALES*[Traduction]***LA PAUVRETÉ**

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre suppléant de la Santé nationale et du Bien-être social.

Hier, nous avons appris à la Chambre que le gouvernement entendait dépenser des millions de dollars pour faire parvenir de la propagande dans les foyers canadiens en vue de faire accepter son budget catastrophique et la TPS.

Nous apprenons aujourd'hui, dans un rapport déposé par un comité consultatif du gouvernement, le Conseil national du bien-être, que le gouvernement est le premier dans notre histoire à renier des engagements fondamentaux envers les pauvres.

Je demande au ministre pourquoi ses politiques ne viennent pas en aide aux plus nécessiteux et pourquoi le gouvernement renie ses engagements fondamentaux envers les pauvres et les malades.

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, c'est exactement le contraire qui se passe. Nous tenons à faire en sorte que les programmes sociaux du Canada reposent sur de solides assises.

Je tiens à rappeler à la députée que la multiplication des déficits et l'alourdissement de la dette, sans aucune restriction pour préserver l'avenir, sont la menace la plus lourde qui puisse peser sur notre réseau de services sociaux.

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Il n'est pas étonnant que le Conseil national du Bien-être, organisme consultatif du gouvernement, ait dit à propos du budget de 1990, qu'il confirme ses craintes qu'on ne laisse au ministère des Finances le soin de définir la politique sociale. Ne serait-il pas temps que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social prenne ses responsabilités?

Comment le ministre et son gouvernement peuvent-ils justifier qu'on enlève au cours des deux prochaines années 865 millions de dollars aux mères, aux enfants, aux assistés sociaux qui ont le plus besoin d'aide? Comment justifier de semblables compressions aux dépens de ceux qui ont vraiment besoin de notre aide, des pauvres de notre pays?

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, si la députée se soucie vraiment de nos enfants, qu'elle n'oublie pas que chaque homme, femme et enfant de notre pays à une dette, à l'échelon national, de plus de 15 000 \$. Elle est peut-être d'avis que la solution, pour les enfants, c'est que notre génération dépense et laisse à ses enfants le soin d'acquitter la note. Ce n'est pas notre point de vue.

Des voix: Bravo!

[Français]

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, je parle de la nourriture pour les enfants pauvres qui demeurent actuellement à Montréal, à Québec et à Chicoutimi.